

*Initiatives ministérielles*

nous, Occidentaux, de les imaginer et encore moins de les comprendre, tant elles sont épouvantables.

Combien d'enfants souffrent par suite de l'invasion du Koweït par l'Irak et des embargos qui l'ont suivie? Combien d'autres souffriront si on décide que répondre à l'agression par une autre agression est la seule solution à la crise du Golfe?

Je pose cette question non pas parce que je ne suis pas d'accord avec l'action des Nations Unies ou des pays qui se sont joints jusqu'à maintenant à la manifestation pacifique contre l'Irak, mais pour faire réfléchir ceux d'entre nous qui sont en position de prendre les décisions qui détermineront le sort de milliers d'enfants, en Irak et dans les pays voisins.

• (1740)

C'est pour cette raison qu'il est primordial de prendre d'autres décisions tout aussi importantes, de tenir des consultations et des débats étendus et efficaces pour trouver des solutions de rechange, pour discuter de diverses stratégies et, le plus important, pour comprendre parfaitement les objectifs et les conséquences de nos actions, par exemple, l'envoi de chasseurs offensifs au beau milieu du conflit. Le gouvernement ne peut pas procéder ainsi unilatéralement. De telles mesures devraient être prises par toute la nation, car chacun de nous a quelque chose à perdre directement si nos fils, nos filles, nos pères, nos mères ou nos compatriotes partent pour une zone où le risque de guerre est grand ou, indirectement, si nous devenons partie aux conséquences destructrices et dévastatrices d'une guerre.

Je l'admets, le premier ministre a promis de dégager des fonds pour alléger certaines des souffrances subies par les personnes déplacées en Irak et par les pays voisins touchés par la crise, mais qu'en est-il des agriculteurs canadiens? Quel dédommagement la ministre leur a-t-elle offert? J'ai posé cette question à la ministre des Relations extérieures après son discours. Elle a dit que le gouvernement n'avait pas de réponse à cela.

Le premier ministre a-t-il consulté les agriculteurs au sujet de l'étendue du préjudice qu'ils subissent ou qu'ils s'attendent de subir, étant donné que nous sommes toujours dans une impasse? Non, il ne l'a pas fait, mais cela ne devrait étonner personne.

Il est devenu bien évident que, ces dernières années, notre très honorable premier ministre ne croit pas à une consultation des Canadiens, que ce soit sur les questions nationales ou internationales. Je ne sais pas au juste qui il consulte pour régler ces questions. Quoi qu'il en soit, depuis l'invasion du Panama par les États-Unis, on peut présumer que l'opinion du président des États-Unis l'emporte sur celle de tout Canadien. En fait, en cas de

crise internationale, il est préférable d'écouter le président Bush, puisque notre premier ministre se contente de régurgiter ce que dit le président.

Si le premier ministre avait écouté les Canadiens, il aurait entendu la colère de la grande majorité d'entre eux lorsqu'ils ont appris qu'il approuvait l'invasion du Panama. Il aurait entendu qu'ils réclamaient la convocation du Parlement pour discuter de notre rôle dans le Golfe. Il aurait entendu partout les gens insister pour que, si nous participons aux opérations dans le Golfe, ce soit seulement sous les auspices des Nations Unies.

Il est insultant pour les hommes et les femmes qui sont actuellement dans le Golfe, et pour leurs familles, que le Parlement n'ait pas été appelé. C'est contraire à nos habitudes historiques, mais c'est aussi une compromission de notre intégrité et de notre identité. C'est reconnaître que nous ne pouvons pas agir en toute indépendance dans le contexte international, alors que le très honorable Lester B. Pearson en avait établi le précédent, un précédent qui est devenu une tradition du Canada, pays qui est devenu un leader des institutions où la diplomatie et les activités de maintien de la paix sont cruciales.

Notre parti a toujours considéré que l'action collective par l'intermédiaire des Nations Unies était l'objectif premier de notre politique étrangère. Aujourd'hui, l'ONU est la forme la plus crédible de délibération puis de coopération qui puisse conduire à la paix et à la sécurité internationales.

Nous avons aussi considéré la consultation du public comme un élément essentiel de la politique du gouvernement, en particulier quand il s'agissait du déploiement des forces canadiennes comme dans le cas de la crise de Corée en 1950. On a alors donné au Parlement toute la possibilité de discuter des options militaires canadiennes et d'approuver le recours aux forces canadiennes pour appuyer les résolutions de l'ONU.

Je voudrais souligner que, lorsque je parle de consulter le public, je pense à des consultations avant ou au moment d'agir, et pas après coup, comme cela a été le cas en maintes occasions, notamment quand le Canada s'est joint à l'OEA, ou même pour notre participation à l'accord commercial américano-mexicain. Le ministre du Commerce extérieur a pris la décision de siéger à la table des négociations avec les États-Unis et le Mexique. Maintenant il vient au Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale pour dire: «Demandons aux Canadiens ce qu'ils en pensent.» Le gouvernement a déjà pris la décision de participer à un accord trilatéral. Maintenant, il fait mine d'écouter les Canadiens, après coup.